

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS:

Rhône et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger. le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

TOUS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES RÉGÉRIÉES

Boite: place Bellecour, 3, dans la cour

Vente en gros: Rue Mulet 8.

SOMMAIRE: BULLETIN POLITIQUE, A. B. — COURSE AUX NOUVELLES. — M. LE COMTE DE PARIS. — LA MISÈRE, Augustin Rémy. — CHARITÉ RÉPUBLICAINE, André Dufaut. — FEUILLETON, René Suire. — SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, Jean de Lyon. — SALON LYONNAIS, F. de P. — IDÉES DE TANTE VIEILLELOTTE, E. Meunier. — BULLETIN FINANCIER, L. R. — JEUX D'ESPRIT, E. Meunier.

BULLETIN POLITIQUE

Loi du 30 juin 1884 sur le budget extraordinaire.

Les deux faits saillants à signaler dans la dernière période écoulée, c'est d'une part au Sénat, la très remarquable discussion de la droite sur l'un des budgets dont nous sommes accablés, celui qu'on qualifie d'extraordinaire; c'est d'autre part à la Chambre le débat relatif à la crise économique qui sévit en ce moment.

Que n'a-t-il été donné à la France toute entière de lire dans leur entier les admirables discours des Chesnelong, des Fresneau, des Buffet, des Bocher et des Pouyer-Quertier!

Avec quelle merveilleuse clarté et quelle éloquence, M. Chesnelong a démontré que les deux plaies de nos finances actuelles étaient le déficit et le budget d'emprunt, et combien est impérieuse la nécessité de couvrir l'un et de supprimer l'autre.

Le déficit est de plus de 250 millions pour 1884, et la vraie cause est ce système de prodigalité qui exagère toutes les dépenses, particulièrement en matière d'instruction publique, non pas pour multiplier les foyers d'instruction, mais pour supprimer, en les remplaçant ceux qui portent ombrage à la franc-maçonnerie; écraser l'enseignement chrétien, sous la toute-puissance d'un enseignement d'État d'où la religion est chassée et où l'idée de Dieu est à peine tolérée.

Le budget d'emprunt est destructif de l'équilibre budgétaire, il n'est pas moins destructif de tout amortissement, car lorsque dans un exercice, l'État emprunte deux fois, trois fois, quatre fois plus qu'il ne rembourse, il augmente la dette, il ne la diminue pas; terrible différence entre la politique financière si prudente des hommes de 1871, qui ont été appelés à réparer nos désastres et celle des hommes de 1878, qui ont détruit tout ce que les premiers avaient fait de bien et d'utile. — Il semblait que les conventions avec les chemins de fer allaient atténuer les charges dites extraordinaires, or tout se réduira à ce que l'État empruntera 500 millions tous les deux ans, au lieu d'emprunter 500 millions par année; les compagnies demandaient de leur côté 500 millions chaque année au crédit public. — Le caractère de la politique financière de ces dernières années, a été le reflet de la politique générale, caractère d'arbitraire dominateur et de désorganisation destructive.

Depuis un certain temps, a dit avec grande raison, M. Buffet, le sens des mots de la langue financière a été complètement changé.

Autrefois on appelait consolidation l'opération qui consistait à substituer à une dette exigible une dette qui ne l'était pas; aujourd'hui, on appelle consolidation l'opération par laquelle on met dans une caisse publique, un titre non remboursable, mais en laissant à la créance originelle son caractère absolu d'exigibilité.

Autrefois on appelait amortissement la réduction, le rachat de la dette consolidée. En Angleterre on dit aussi qu'on a amorti, lorsque la masse de la dette publique quelle qu'en soit la nature, comparée à deux époques différentes, a été diminuée. Maintenant on appelle amortissement une opération qui n'a pas pour objet le rachat de la dette consolidée, et qui d'un autre côté, laisse à la fin de chaque année la masse totale de nos dettes très variées, beaucoup plus forte qu'elle n'était l'année précédente.

Autrefois un budget en équilibre était celui qui se suffit à lui-même, qui est uniquement alimenté par ses propres ressources, par les recettes normales de l'année, et qui n'emprunte rien aux exercices antérieurs, et M. Magnin, ministre républicain ajoutait: il n'y a de bonnes finances, qu'à cette condition. — Maintenant on appelle un budget en équilibre, non seulement un budget auquel est annexé un énorme budget d'emprunt, mais qui réclame en même temps dans d'immenses proportions l'assistance de la dette flottante.

Le budget 1884 est en réalité, en déficit, comme l'a montré M. Chesnelong, et cela, après les excédents des exercices antérieurs absorbés, les fonds des caisses d'épargne dépensés, plusieurs milliards d'emprunt en 3/0 amortissable épuisés.

Terrible différence de conduite entre la France dirigée par les républicains du jour et les autres nations! Les États-Unis ont eu aussi une grande guerre qui ne leur a pas moins coûté près de 16 milliards qu'ils ont dû emprunter. A-t-on eu l'idée d'augmenter cette dette après la paix? a-t-on commis cette folie? Non certes on a eu au contraire la volonté très arrêtée de réduire rapidement cette dette, en un petit nombre d'années; elle a déjà été diminuée de près de la moitié.

En Angleterre, la Chambre de l'échiquier de Childers, rappelle à la Chambre de commerce que le cabinet actuel a eu à liquider les frais de plusieurs guerres, celle du Transvaal, de l'Afghanistan, de l'Orient, celle d'Égypte. Ces différentes guerres avaient coûté 277 millions complètement payés, sans que la dette de l'Angleterre ait été augmentée d'un centime, au contraire, de 1857 à 1883, elle a été réduite de 2 milliards, 500 millions environ.

Quant aux autres pays, la Belgique a réduit sensiblement sa petite dette; la Hollande l'a diminuée de plus de moitié; la Russie elle-même l'a fait aussi dans une certaine proportion.

M. Buffet conclut comme M. Chesnelong, que le budget d'emprunt continue de s'organiser et détruit les finances françaises.

M. Bocher fait connaître l'énorme et effrayante progression des charges publiques. La dernière loi des finances de la Restauration, la loi du 2 août 1829 qui, après avoir accepté, liquidé toutes les charges, tout l'arrière de l'Empire, a acquitté elle aussi, et d'une fois, la rançon de la défaite et de l'invasion étrangère, laissant un budget de 980 millions, comprenant les dépenses des départements avec celles de l'État, une dette publique de 246 millions, dont 40 millions appartenant à la dotation de l'amortissement, et où l'armée ne coûtait pas 200 millions, l'armée qui allait donner Alger à la France.

La loi du 8 août 1847, après un règne de 18 ans, après de grands travaux accomplis, Paris fortifié notre premier réseau de

chemins de fer constitué, avait fixé le montant des dépenses publiques à 1 milliard 450 millions, la dette publique à 291 millions, dont 118 millions pour le service de l'amortissement.

En 1870, même, le chiffre de la loi des finances atteignant à peine 2.750 millions. Voici comment se composent aujourd'hui les crédits demandés pour 1884: budget ordinaire, 3.025 millions; budget extraordinaire, plus de 300 millions; et si l'on y ajoute le budget des ressources spéciales et les budgets rattachés, quatre milliards.

Assez d'impôts, assez de contributions, s'écrie avec raison, M. Pouyer-Quertier. Votre régime depuis 1875 n'a-t-il pas épuisé toutes les ressources du pays.

En 1869, le budget ordinaire étant en recettes de fr. 1.619.500.000

Le budget extraordinaire de 102.500.000

Le budget spécial pour les départements et les communes, de 272.959.000

TOTAL 1.994.959.000 avant la funeste année 1870.

Quand nous avons livré la situation financière après la Constitution, notre budget s'élevait à 2.520.000.000 fr., y compris 200.000.000 pour l'amortissement.

Mais à l'heure où je parle, vos dépenses pour 1884 vont s'élever à la somme colossale de:

Pour le budget ordinaire 3.024.000.000

Pour le budget extraordinaire 260.000.000

Pour le budget des ressources spéciales 456.000.000

TOTAL 3.740.000.000

Si vous ajoutez à ce chiffre pour les prestations 61.000.000

Pour les octrois 261.000.000

Pour les taxes diverses: 100.000.000

Crédits supplémentaires et insuffisances, annulations déduites, vous arrivez à un total de fr. 4.162.000.000

C'est donc plus de quatre milliards à demander aux contribuables du pays sous toutes les formes.

Vous chercherez en vain ajoute M. Pouyer-Quertier, dans le monde entier, un pays qui supporte un pareil budget de dépenses publiques!

Aussi, qu'est-il arrivé? C'est que le travail français a été ralenti et avec les charges immenses qui pèsent sur lui, la lutte est devenue impossible avec l'étranger. Est-ce qu'un homme qui travaille avec un poids de deux milliards sur les épaules, quand nous parlons de 1869, peut travailler dans les mêmes conditions, quand ce poids est de quatre milliards! De là, la diminution de nos exportations et l'augmentation non moins considérable des importations.

Il est vrai qu'on a répandu dans une certaine presse, et l'illustration de samedi n'a pas échappé à cette influence, que c'était le traité de Francfort de 1871 qui avait compromis la situation industrielle et commerciale de Paris. Or, il importe de remarquer que l'article 11 de ce traité, portait stipulation pour la France comme pour l'Allemagne, d'un traitement douanier réciproque, comme la nation la plus favorisée. Mais, qu'est-il advenu? Le prince de Bismark qui était alors libre-échangiste, est devenu pro-

tectionniste; il a absolument renoncé à faire aucune espèce de traité avec aucune nation du monde; de sorte, que l'Allemagne a repris sa complète liberté, et que c'est le tarif général qui règle en Allemagne l'importation de tous les produits étrangers qui y entrent. Nos voisins traitent tout le monde de la même façon. Nous, au contraire, avons passé avec certains États des conventions de commerce qui nous obligent à accorder à l'Allemagne des tarifs réduits. D'où la révolution qui s'est opérée dans les affaires générales et notamment dans nos rapports avec cette dernière puissance.

Nous aurions encore à entrer dans des détails intéressants, au sujet des discussions dont le budget d'extraordinaire, a été l'objet, mais l'espace nous manque.

Nous ne voulons pas toutefois passer, en terminant, sous silence, le courage et la persistance vraiment admirables, avec lesquels M. le sénateur de Gavardie cherche à se mettre en travers de ce qu'on a qualifié de folie et de gaspillage d'argent à propos des emprunts de villes ou des départements pour des lycées de filles, des écoles primaires inutiles, et autres extravagances inspirées par l'esprit de secte, contrairement aux intérêts du pays.

A. B.

COURSE AUX NOUVELLES

Maison de France. — Madame la comtesse de Chambord vient de recevoir des dames de Goritz l'hommage d'un tableau qui l'a profondément touchée.

La toile encadrée dans une bordure magnifique, chef-d'œuvre de sculpture ornementale, représente l'église de Castagnovizza, dans laquelle repose la dépouille mortelle de son auguste époux.

Le cadre est surmonté de la couronne royale et des initiales de l'illustre défunt.

Rome. — Nous apprenons que Sa Sainteté Léon XIII vient de charger M. Mocenni, sous-secrétaire d'État, d'envoyer à M. Henry des Houx, directeur du Journal de Rome, ses félicitations à l'occasion de son récent procès.

Le pape a fait également adresser de vifs encouragements au Journal de Rome.

Bon exemple. — Aux quatre journaux bonapartistes, parmi lesquels les Tablettes des Charentes, qui ont abandonné la cause impériale pour suivre la politique du comte de Paris, il convient d'ajouter un cinquième.

La Revue de l'Ouest, qui se publie à Niort, l'un des plus importants organes de cette région, qui avait toujours défendu la cause impériale, annonce aujourd'hui qu'elle devient royaliste. Voici en quels termes elle expose son programme politique.

Après avoir démontré la situation ruineuse dans laquelle la République a jeté le pays, elle dit:

En face d'une pareille situation, tous les Français aimant sincèrement leur pays ne doivent-ils pas s'unir pour arracher légalement les rênes du gouvernement des mains inhabiles qui conduisent la France à l'abîme?

Les décrets impénétrables de la Providence ne sont-ils pas d'ailleurs de solennels avertissements nous commandant la concorde et l'union?

Ce jeune prince, sur lequel reposaient les espérances du parti de l'Empire, mourant glorieusement de la mort du soldat!

Et ce noble exilé, descendant des rois qui ont fait l'unité de la France, s'élevant prématurément vers le ciel où l'attendait une couronne plus précieuse que celle qu'il eût si dignement portée ici-bas.

Ces catastrophes inattendues ne nous indiquent-

elles pas évidemment l'homme auquel est réservée la grande mission de sauver la Patrie ?

L'avènement du comte de Paris, unique héritier du trône de France, ne sera-t-il pas pour tous le gage le plus assuré du relèvement de notre pays et du maintien de toutes nos libertés.

L'almanach de Gotha, annuaire officiel de tous les souverains et de tous les états de l'Europe, mentionne, dans son édition de 1884, Monsieur le comte de Paris comme chef de la Maison de France, et comme ayant succédé le 24 août 1883, à Monsieur le comte de Chambord.

M. le comte Albert de Mun. — A la suite de l'Assemblée régionale de Lille, M. le comte de Mun a fait dans cette ville une magnifique conférence devant cinq mille personnes, sous la présidence de Mgr l'archevêque de Cambrai.

M. de Mun a traité la question sociale. Il a dit que la grande erreur des économistes modernes était de baser leur doctrine sur l'intérêt matériel, quand l'histoire nous apprend que l'intérêt moral doit passer avant.

L'amélioration de la situation de la classe ouvrière ne se fera que par le rétablissement des corporations religieuses et des maîtrises. L'orateur a engagé les catholiques à fonder surtout de nombreux cercles d'ouvriers.

Mgr Duquesnay a remercié M. de Mun du zèle et du dévouement incomparable qu'il apporte au service de la classe ouvrière et lui a adressé toutes ses félicitations.

Association catholique des patrons. — Dimanche dernier, l'Association catholique des patrons a tenu son assemblée annuelle sous la présidence de M. Paul Giraud.

M. Duquaire, vice-président, après quelques paroles de bienvenue adressées à deux anciens magistrats, MM. Debanne et Chomel, qui avaient bien voulu honorer la réunion de leur présence, a présenté le compte rendu des travaux de la Société.

M. Benjamin Chomel a fait sur le patronat chrétien une conférence fort intéressante en insistant sur les devoirs des patrons envers leurs ouvriers.

Après lui, M. Debanne, en termes éloquentes et chaleureux, a exhorté l'assemblée à espérer toujours en disant que l'Eglise offrait seule la solution de toutes les questions sociales, et que des catholiques ne devaient pas se laisser aller au découragement.

A imiter. — Un certain nombre de fabricants et de négociants d'Amiens se sont réunis pour s'entendre sur une mesure réclamée depuis longtemps, celle de la fermeture des magasins, le dimanche et jour de fête.

La question a été résolue d'une manière affirmative et saluée par d'unanimes applaudissements. On ne saurait trop féliciter ces Messieurs du sens pratique et chrétien qui a inspiré cette résolution !

Charité récompensée. — Le comité des cercles catholiques d'ouvriers avait organisé, jeudi dernier, en faveur de l'Œuvre, une fête foraine à laquelle les enfants étaient spécialement invités.

La salle des Folies-Bergères avait été brillamment décorée pour la circonstance, et plusieurs milliers de jeunes enfants sont venus jouir des jeux et distractions de toute espèce préparés pour eux.

Le succès a été complet, et la recette a dû être fructueuse.

Toutes nos félicitations à ceux qui ont su si

bien allier le plaisir à l'accomplissement d'une bonne œuvre.

Le gros lot de la tombola a été gagné par un des organisateurs, ce lot (peut-être embarrassant), était simplement l'animal si bien dépeint par notre fabuliste, et qui périclita victime de son égoïsme pour avoir manqué une seule fois aux devoirs réciproques.

Le plaisir dans la charité. — On nous annonce pour jeudi prochain 7 courant à 8 heures, une charmante soirée dramatique et musicale, au théâtre du Gymnase, quai Saint-Antoine, 30. La soirée se terminera par une grande séance de prestidigitation.

Cette réunion, de prestige privée, est organisée au profit d'une bonne œuvre, nul ne sera admis, s'il n'est porteur d'une lettre d'invitation.

Nous en tenons quelques-unes à la disposition de nos amis.

Listes électorales. — Nous rappelons que lundi prochain 4 février est le dernier jour fixé par la loi, pour la révision des listes électorales. Nous engageons donc tous ceux qui ne se seraient pas assurés de leur inscription, ou qui auraient des changements à demander, à ne pas tarder davantage de se présenter à leur mairie respective.

Aux termes de la loi en vigueur les listes doivent être affichées à la porte de la mairie; il est regrettable que dans une ville comme Lyon on n'ait pu donner satisfaction aux désirs du législateur. Il serait facile alors à chaque électeur de s'assurer par lui-même de ce qui l'intéresse, tandis que, pour un grand nombre de personnes, aller solliciter d'un employé, (qui cependant est aux ordres du public), des réponses à toutes demandes qu'on aurait à faire est un ennui et une perte de temps. Il s'ensuit que beaucoup négligent cette simple formalité, et, de là, des récriminations sans nombre au moment des élections.

Académie Française. — M. le président de la République a reçu cette semaine Mgr Perraud, évêque d'Autun et directeur de l'Académie française, qui venait lui annoncer officiellement la nomination de M. Edmond About comme membre de l'Académie.

Le défaut d'espace nous empêche de parler cette semaine de ce nouvel académicien, dont nous n'avons rien dit encore. Nous remettons à la semaine prochaine l'article qui nous a été donné à ce sujet.

Signe des temps. — Depuis l'avènement des nouvelles couches au pouvoir les débits deviennent une puissance dans l'Etat : ils tiennent *meeting* ; ils discutent les lois, sollicitent l'abrogation de celles qui les gênent dans leur petit commerce; ils veulent une plus grande tolérance pour le mouillage.

Que voulez-vous ? C'est dans les cabarets, dans les brasseries que nos grands hommes d'Etat du jour ont fait leurs premières armes et se sont essayés au maniement des affaires publiques. Ces établissements sont devenus aujourd'hui des officines d'élections; c'est là où l'on peut trouver de ces individus sans feu ni lieu, discutant, entre deux hoquets, des grands intérêts de la patrie, et, choisissant parmi les plus brillants et les meilleurs buveurs, ceux qui doivent diriger les affaires du pays.

Pauvre France ! quel avenir te réserve cet idéalisme.

Bibliographie. — Après avoir poussé le cri d'alarme dans les *Étapes d'une nation qui meurt*, M. l'abbé Aug. Lémann pousse aujourd'hui

d'hui le cri d'espérance dans sa nouvelle brochure : *Dieu a fait la France guérissable*, 128 pages d'une saine logique, d'une vraie science et d'un grand cœur.

Facultés catholiques. — Hier, vendredi, M. Brac de la Perrière, doyen de la Faculté de Droit, a fait une conférence sur les Constitutions de la France.

Vendredi prochain, 8 février, M. le chanoine James Condamin, professeur à la Faculté des Lettres, traitera de FÉLIBRES ET FÉLIBRIS.

Nominations dans le clergé. — M. Morel, ancien aumônier de l'école normale de Villefranche, a été nommé curé de Saint-Jean-d'Ardières.

M. Poizat, professeur à Mongré, a été nommé aumônier du cercle de Villefranche.

M. Tachet, vicaire à Pommiers, a été nommé vicaire à Saint-Igny de Vers.

M. le Comte de Paris

Le comte de Chambord ne veut pas régner : Quel est celui d'entre nous qui, durant l'existence de notre roi à jamais regretté, n'a entendu se renouveler à satiété ce propos perfide ?

Nos adversaires, obéissant comme à un mot d'ordre, ne se lassaient pas de le répéter avec une belle assurance, si bien que beaucoup de nos amis s'en firent l'écho, les uns dupes honnêtes, les autres visant à se donner le bénéfice d'hommes sages et perspicaces.

Le procédé a paru bon à nos adversaires, puisque aujourd'hui encore ils ont recours à la même tactique contre Mgr le comte de Paris. Sans doute ils ne font point preuve d'un esprit très inventif, mais ils ont raison. N'entendons-nous pas, en effet, beaucoup de nos amis tout disposés à leur prêter leur concours, répétant avec des allures confidencielles que M. le comte de Paris n'a certainement nulle envie de déranger sa petite existence tranquille et heureuse, en un mot qu'il ne veut pas régner.

Aux propagateurs intéressés de ces propos nous répondrons : *vous mentez*. Aux autres plus innocents que perfides, nous répondrons : *vous vous trompez*, ou l'on vous trompe.

C'est avec connaissance de cause que nous affirmons ici que M. le comte de Paris a franchement accepté le rôle tracé par la Providence, le jour même de la mort de notre roi, Henri V.

Dès le jour même de la terrible catastrophe, il s'est imposé une vie nouvelle en rapport avec les exigences de sa situation nouvelle. Il l'a fait ostensiblement, assez pour ne laisser aucun doute à tout homme de bonne foi.

Nous nous croyons suffisamment autorisé pour dire hautement que le successeur légitime d'Henri V ne faillira pas à sa mission. Le jour où la Providence, qui dispose de tout événement, nous donnera le signal en marquant le terme des triomphes humiliants de nos maîtres actuels, c'est-à-dire, le jour où la France honnête et chrétienne se réveillera de sa torpeur, ce jour-là nous verrons à notre tête un honnête homme, un chrétien, un petit-fils d'Henri IV, décidé à sauver la France et à lui

faire reprendre le cours de ses glorieuses destinées.

A nous donc de nous mettre généreusement à l'œuvre pour hâter l'heure de la délivrance, à nous de préparer les voies à celui qui, fidèle à sa mission, veut être roi, et que nous saluons à l'avance comme notre chef légitime, comme notre espoir et notre libérateur.

(Nous prévenons nos lecteurs, nos amis, que le portrait de M. le comte de Paris se trouve dans nos bureaux.)

La Misère

Elle a longtemps, longtemps grandi, aujourd'hui elle envahit la France entière. L'ouvrier est sans travail, le bon comme le mauvais. Oui, le bon ouvrier en est venu à n'avoir rien à faire, à mendier ! On ne songe pas assez à ce qu'il souffre le bon ouvrier avant d'en venir à cette extrémité qui lui répugne : la mendicité ! Mais il a dû y venir pourtant, et ce qui la conduit là, c'est la République. Et l'on s'étonnera ensuite que nous combattions ce régime destructeur. Et l'on nous reprochera d'être trop emportés contre ces parvenus sans capacité, sans conscience, qui gaspillent et qui ruinent la France ! Allons donc ! Si votre voisin s'amuse à saper tout doucement votre maison, est-ce que vous le laissez faire ? Et voilà des hommes qui sapent la France entière, et que vous voulez qu'on les regarde faire tranquillement !

Hélas ! combien de malheureux nous comprennent aujourd'hui, qu'on nous blâmaient hier. La faim, c'est terrible à dire, la faim leur a ouvert l'esprit. Ceux-là ne nous accusent pas de parler trop haut, et ils sont nombreux malheureusement et leur nombre s'augmente de jour en jour. Puissent-ils tous ouvrir les yeux et voir que ce régime qui promettait l'or ne leur donnera même pas le pain.

Je sais bien que la misère a existé sous tous les gouvernements, et qu'elle existera encore et toujours. Oui, mais c'est la misère voulue, celle du mauvais ouvrier qui a toujours existé, l'autre celle du bon travailleur est rare, grâce à Dieu. Et d'ailleurs, quand cette dernière même accablait le peuple, il y avait une cause excusable à ce mal. Tantôt c'était une affreuse famine, tantôt la peste et tantôt la guerre. Aujourd'hui, le principe de toutes ces douleurs, la source de souffrances terribles, c'est l'incapacité des gouvernants ; cette peste du XIX^e siècle.

Affreuse situation qui va toujours en empirant et dont le remède paraît à quelques-uns impossible, à presque tous encore éloigné.

Ce remède, ils savent où il est, ces nombreux ouvriers, tous ces hommes de toutes les classes de la société qui se pressaient dimanche passé dans l'église de Saint-Bonaventure. En rendant hommage au roi-martyr, ils venaient prier Dieu de hâter la délivrance. Ils savaient, en effet, que deux choses peuvent seules sauver la France : la catholicisme et la monarchie, l'une dans l'autre, l'une par l'autre. Ils savaient que l'héritier du comte de Chambord ne les oublie pas et si quelques-uns ne le savaient pas, nous le leur apprenons, et nous le leur certifions. Cui, c'est de là que viendra la délivrance, c'est là qu'il faut diriger sa vue, c'est là qu'il faut tendre.

Le nombre des assistants, des hommes surtout, et parmi ces hommes, des ouvriers ; la quête de 325 fr. presque toute composée de gros sous, nous disent que le parti loin d'être mort,

LES PRÉTENDANTS DE MONIQUE

PAR
RENÉ STINE

— Toujours est-il que j'aimais fort ma jeune tante, Or, un jour — elle avait alors une vingtaine d'années — mon père eut l'idée de nous mener visiter une importante verrerie située à quelques lieues du château, dans le département du Haut-Rhin.

— Vous êtes, je crois, dans les Vosges ?

— Oui, mais très près de la frontière du département.

Le propriétaire de la verrerie était mort deux mois auparavant et ce fut son fils, un jeune homme de vingt-sept à vingt-huit ans, qui nous reçut. Il avait succédé à son père et nous fit fort gracieusement les honneurs de son usine. La physionomie sérieuse, un peu mélancolique même, — ce qu'expliquait son deuil récent — ses manières distinguées et pleines de courtoisie, sont restées gravées dans ma mémoire. Or, tu peux penser que si un bambin tel que j'étais alors, remarquait ces choses, combien bien plus elles durent frapper l'imagination d'une jeune fille comme ma tante Amélie ! A peu de temps de là, nous revîmes l'aimable jeune homme à un concours régional qui

eût lieu dans notre canton ; puis... ma foi ! tu comprends que l'on a négligé de me l'informer ou ma chère tante eut l'occasion de le revoir encore ! Toujours est-il qu'environ six mois après notre visite à la verrerie, Philippe Andercey, son propriétaire, écrivit à mon père, pour lui demander la main de Mlle Amélie de Valmagne.

— Grand Dieu ! s'écria Georges en riant, quelle a dû être la colère du duc de Valmagne devant l'audace de ce roturier !...

— Mon père — à ce que ma mère me conta plus tard — fut tellement stupéfait d'abord qu'il ne daigna même pas se mettre en colère, et se contenta de hausser les épaules. Mais où son dédain se changea en fureur, ce fut lorsque, ayant montré la lettre à sa sœur, celle-ci lui déclara que non seulement elle ne s'offensait pas de cette demande, mais qu'elle l'avait autorisée. En sa qualité de chef de famille, le duc refusa net son consentement à cette union. Pendant plusieurs mois, ma tante pria, supplia, puis, le jour de sa majorité, elle déclara à son frère que sa résolution était inébranlable et qu'elle épouserait Philippe Andercey. Mon père dut céder ; mais il défendit à sa sœur de repaître au château. Mon oncle le capitaine s'y trouvait alors : ce fut lui qui accompagna ma tante à l'autel. Aussitôt après la cérémonie nuptiale, les deux époux s'éloignèrent et toutes les supplications du capitaine échouèrent devant l'inflexible rancune de mon père.

Ma mère déplorait beaucoup cette triste brouille, car elle était sincèrement attachée à sa jeune belle-sœur qu'elle voyait quelquefois en secret. Lorsqu'elle fut sur le point de mourir, son regret de ne point

voir sa chère Amélie à son chevet, s'accrut encore à la pensée de l'isolement dans lequel allait vivre son époux. Alors, comme récompense de toute une vie de dévouement et de tendresse, elle demanda de revoir avant de mourir la sœur dans les bras du frère. Le duc n'eut pas le courage de résister à cette suprême prière, et ma tante accourut à son premier appel. Notre chère mourante rendit le dernier soupir dans ses bras, et ce fut derrière le cercueil de ma sainte mère que les deux beaux-frères se serrèrent la main pour la première fois.

— A la bonne heure ! Et ont-ils continué de se voir de bonne amitié ?

— C'est-à-dire qu'ils ne se quittent presque plus !... Après avoir repoussé pendant quinze ans cet homme dont le nom seul l'exaspérait, mon cher père lui a reconnu tant de nobles qualités, tant d'intelligence et de jugement que, je te le répète, il ne peut plus s'en séparer.

— Alors ton oncle et ta tante vont souvent au château ?

— Cela arriva dans les premiers temps qui suivirent la mort de ma mère, mais mon oncle ne pouvait pas quitter son usine aussi souvent qu'il l'aurait désiré. Ma tante venait donc seule et mon père comprenait très bien qu'elle devait beaucoup manquer à son intérieur, aussi un jour, mon père que je n'avais point quitté depuis le triste événement, me dit :

— Mon beau-frère me sollicite d'aller passer quelque temps chez lui, et ma sœur prétend que le bruit et le mouvement de l'usine feront une diversion salutaire à mes ennuis, de plus, je n'ose vraiment la garder plus longtemps, aussi ai-je résolu d'ac-

cepter leur affectueuse invitation. Quant à vous, Jacques, vous ne serez sans doute pas fâché de reprendre votre liberté, ne fut-ce que pour accomplir les voyages dont vous m'avez parlé.

Il en fut ainsi ; pendant quinze mois, j'ai exploré l'Europe du nord au sud, de l'orient à l'occident, fort tranquille sur le sort de mon père qui s'installait des mois entiers chez son beau-frère, et ne revenait jamais seul au château lorsqu'il y rentrait pour un court séjour.

— Et la tante a-t-elle de la famille ?

— Une fille, que je connais à peine, car, moi, je n'ai jamais séjourné chez ma tante.

— Quel âge a-t-elle ?

— Dix-neuf ans.

— Jolie ?

— Très jolie ; une nature enthousiaste, un peu hardie même ; à la campagne, les jeunes filles prennent des allures d'indépendance qui paraissent étranges à Paris.

— Ta qualité de cousin l'autorise à en être amoureux.

— Moi !... ah ! certes non !... D'abord, je te l'ai dit, je la connais tout peu ; je ne suis guère allé plus de trois ou quatre fois voir ma tante depuis mon retour ; et je n'ai pas toujours rencontré ma belle-cousine sans cesse chevronnée par monts et par vaux. Ce n'est point le type idéal que je me crée de celle qui sera la dame de mes pensées. Il y a trop d'incertitude en elle, cette mignonne créature troublée par la paix, et, d'autre part, je ne crois pas avoir l'honneur de ses sympathies !

(La suite au prochain numéro.)

grandit chaque jour. Jamais on n'avait vu tant de monde à cette messe.

Courage donc! serrons-nous de plus prêt encore, grossissons nos rangs! courage! le bien triomphera du mal! AUGUSTIN RÉMY.

Nous pouvons, pour rendre plus tangible encore la pensée de notre collaborateur, raconter une conversation surprise dimanche à la porte de l'église Saint-Bonaventure.

Un flaneur le nez au vent, s'arrête à la vue de la foule qui se presse aux portes de l'église, s'adressant à un voisin de circonstance: Pardon excuse, camarade, lui dit-il, qu'est donc qu'ils ont à tant se remuer aujourd'hui les cléricaux, comme si c'était Pâques ou Noël?

Connais pas, répond l'autre. Faut croire apparemment que c'est les bonapartistes qui font leurs embarras.

Vous n'y êtes pas reprend un troisième flaneur. Les bonapartistes ils ont assez à faire de se peigner entre eux au jour d'aujourd'hui, vous voyez donc pas que c'est les royalistes qui vont réciter leurs patenôtres en l'honneur de leur roi d'autrefois, celui-là que nos pères, les républicains pour de bon, ont raccourci. En voilà de vrais patriotes qui s'entendaient crânement à faire marcher les affaires.

C'est tout de même drôle, réplique le deuxième interlocuteur, on m'avait fait accroire que des royalistes il n'y en avait plus depuis que leur Chambord est enterré. Il faut tout de même qu'ils aient le diable au corps, paraît qu'ils font comme cet oiseau qui renait de ses cendres, plus on en tue, plus il en revient.

MORALE

Ce deuxième interlocuteur, assez éduqué pour citer la fable, disait plus vrai qu'il ne voulait. Non, les royalistes ne meurent pas en France — heureusement. — Le jour où ils seraient tous morts, c'en serait fait de la France

Charité Republicaine

(Suite et fin)

Oui, toutes les circonstances s'accroissent ici et concourent ensemble pour que cette mort soit lugubre et tristement célèbre. Il est à supposer que Gambetta comme Voltaire aura eu d'affreux remords, éprouvé de ces retours de foi qui épouvantent par leur stérilité, et qu'il aura rendu le dernier soupir dans le plus sombre désespoir. Qu'il fut resté glorieusement stoïque dans sa haine de la Religion, et nous l'aurions su par ceux qui le veillaient; mais, ayant eu, sans doute, à le soutenir contre de prétendues faiblesses, contre ce qu'ils considéraient comme de folles et humiliantes terreurs ils ont gardé le silence.

Sa fortune, qu'est-elle devenue? Nul ne le sait. Ce qui est certain, c'est que les pauvres, ni aucune bonne œuvre, n'en ont eu une parcelle.

Bien différentes sont la vie et la mort de nos grands hommes du catholicisme. D'instinct ils recherchent peu le pouvoir et ne s'y cramponnent jamais. Leur arrive-t-il d'y monter, ils s'en retirent quelquefois plus pauvres, jamais plus riches qu'auparavant. On en voit même parmi eux donner l'exemple du plus étonnant désintéressement: témoin le duc de Richelieu ne voulant pas une obole du million que le Parlement de la Restauration lui vota en témoignage de reconnaissance. Le million servit aux hôpitaux.

A une époque plus rapprochée de nous on a vu les plus grands noms de la finance, du commerce et de l'industrie attacher leur souvenir à des œuvres de charité qu'ils avaient aimées et soutenues pendant toute leur vie. A quoi bon les citer quand tout le monde les connaît en nombre indéfini, à Paris et dans toute la Province. C'est qu'ils étaient profondément chrétiens.

Enfin, pour faire contraste à la conduite des deux plus éminents chefs de notre troisième République, il nous reste à l'opposer à celle d'un grand évêque qui fut longtemps une des plus pures lumières de l'Eglise, le cardinal de Poitiers.

Il partit de fort bas pour s'élever bien haut. Avant d'habiter les palais, il grandit dans la chaumière, mais toujours il vénéra, aimait tendrement sa mère. Il honora la pourpre autant que la pourpre l'honora lui-même; mais, avant d'en être revêtu, il avait eu le temps d'égal en gloire les plus illustres prélats dont l'histoire fasse mention. Veut-on savoir pour qui uniquement, il aimait un peu la haute situation que ses mérites lui avaient faite? Pour sa mère. Elle fut toujours à ses côtés, dans l'évêché de Poitiers. Comme dans la femme chrétienne, il arrive parfois que la nature cède le pas à la Foi, il lui arriva un jour d'appeler son fils par ces mots: Monseigneur, on vous demande au salon. L'évêque restant immobile sur son fauteuil de travail, l'appel est réitéré dans les mêmes termes et n'obtient pas plus de succès. Impatentée, la bonne mère force un peu la voix sur ces paroles: Edouard, on vous demande au salon. Et cette fois, l'évêque

qui n'a voulu être qu'un fils pour sa mère, se précipite vers ses visiteurs. Que c'est loin de M. Thiers, et encore plus loin de M. Gambetta! L'orgueil et l'avarice dans l'un, les passions sectaires dans l'autre avaient faussé les sentiments, gâté, anéanti le cœur. Dans l'évêque, au contraire, le cœur avait puisé toutes les délicatesses de la plus exquise tendresse dans les délicatesses même du sentiment religieux.

Les voilà bien tels qu'elle sait les former, les héros de la République. Ils ont du talent, du génie même, mais ils manquent tous de vertu. Ils vivent pour l'ambition et tout ce qu'elle commande, mais leur âme reste étrangère à toute noble inspiration, à tout sentiment pur et élevé, délicat et généreux. Ils sont des sépulchres blanchis, dont les dehors brillants masquent les repoussantes laideurs de l'intérieur. Que la République cherche bien parmi les siens, et ce sera miracle si elle parvient à nous montrer une âme charitable, un bienfaiteur de l'humanité. Ce qui caractérise le républicain, c'est son horreur du sacrifice. Pendant nos effroyables malheurs, on les a vus se réfugier dans les meilleures places où ils ne risquaient rien ni du froid, ni du chaud, ni des balles de l'ennemi; et, quand la guerre finie, la patrie se tordait dans la misère, eux se sont mis à exploiter à leur profit son budget toujours grandissant. Aujourd'hui ils se vantent d'avoir organisé l'assistance publique, tandis qu'ils n'ont fait que créer une charge de 50 à 60,000 fr. pour un des leurs. Ils se vantent encore d'avoir organisé l'instruction, tandis qu'ils en ont organisé l'abaissement progressif, tandis qu'ils en ont réglé le monopole entre leurs mains.

Les républicains, c'est dans leur nature, travailleront toujours à leur profit exclusif, jamais au profit de la nation. Leur âme est tellement faite de cupide avidité, que jamais elle ne pourra s'élever dans les sereines régions du dévouement public et jusqu'aux belles inspirations du désintéressement. Un mot suffit à les dépeindre, il sont partout des exploiters de la patrie, ses serviteurs, nulle part; ils ont de l'intelligence, ils manquent de cœur; ils ont des appétits, ils ne connaissent pas l'amour, et dernier trait de leur caractère, ils semblent, quand ils meurent, retenir encore leurs biens. Un écrivain de beaucoup de sens, disait, dernièrement, que du train accéléré dont vont les choses, bientôt l'on ne trouverait pas plus de républicains, dans la province, que de l'eau sur les tours de Notre-Dame. La vue de la mer aux bords de laquelle il écrivait cette phrase, lui fit trouver cette pittoresque association d'idées. Hélas! de républicains, il y en aura toujours. La race n'en saurait périr. Pour l'être, il y aura toujours des francs-maçons par besoin de domination, la guesuerie par tempérament, et les ambitieux par manque de cœur et d'opportunisme. Race maudite qui croît sur les flancs d'un pays comme le gui sur les chênes, uniquement pour en dévorer la substance et le rendre rachitique, malade, dégoutant comme un lépreux dont les chairs tombent en lambeaux et s'en vont en pourriture.

André DUBAUT.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON

Dans la séance du 23, lecture a été donnée d'une lettre de l'Académie de Reims, sollicitant l'échange de ses publications avec celles de la Société littéraire: le *Polyptique* de l'église Saint-Paul et le *Cartulaire municipal* sont spécialement demandés. La Société décide qu'elle fera droit à cette requête, excepté pour le cartulaire, dont l'édition est épuisée.

M. Aimé Vingtrinier communique un article sur *Mireille*, le poème provençal, dont la maison Hachette vient de publier une magnifique édition illustrée par M. Eugène Burnan. M. Vingtrinier fait ressortir combien est pure et élevée cette œuvre populaire qui, dit-il, s'aura le génie de Mistral.

M. Beauverie lit un poème biblique: *la Tour de Babel*. Le sujet est antique, les vers de M. Beauverie le sont aussi, dans le beau sens du mot. Nemrod, le chasseur terrible, est peint d'une main d'artiste; l'orgueil humain est jugé avec la haute vue d'un philosophe.

La poésie étant destinée à remplir la séance, M. Vettard la termine par la lecture d'une pièce adressée à son *Fils*. Ce sont les conseils d'un père tendre et expérimenté qui estime la foi chrétienne, la vertu et le patriotisme comme les seuls biens solides d'ici-bas. Le rythme de huit pieds manié avec un rare bonheur par l'auteur, convient à merveille au sujet.

Sont inscrits pour la prochaine séance: M. Vachez, de Cazenove, comte de Champagne, Rogerolles et Bleton.

Ainsi qu'il avait été annoncé, le dîner annuel de la Compagnie a eu lieu le mercredi 30, dans les salons de l'hôtel de Bellecour.

Devant chaque convive, une belle estampe artistique, due à M. Mougin-Rusand, imprimeur de la Société, et placée sous enveloppe, encadrait le menu du dîner, qui est ainsi assuré de passer à la postérité.

Au dessert, commentant fort délicatement la devise de la Société: *Amicitia et Arti*, M. S. de Lachapelle, président, a bu aux liens qui unissent les membres de la Société et à leurs travaux.

M. le baron Raverat a proposé que, dans un second toast, un souvenir fut donné à la mémoire de ceux qui ne sont plus.

Puis, M. Aimé Vingtrinier a conté une amusante aventure de diligence, au cours de laquelle sont lestement croqués plusieurs portraits auxquels il ne manque que leurs vrais noms.

M. Joseph Roy a lu une délicieuse fantaisie en vers, intitulée: *la Pêche à la ligne*, et M. Vettard, un monologue en vers aussi: *le Mari en vacance*.

A dix heures, les convives se séparaient, comme doivent faire des gourmets qui tiennent à rester sur la bonne bouche. JEAN DE LYON.

Le Salon Lyonnais

C'est la première fois que l'industrie lyonnaise expose ses produits artistiques; et ce premier essai a le succès le plus mérité, tant par le bon goût qui a présidé au choix des œuvres exposées que par leur intelligente disposition dans les salles de notre Musée.

La fabrication des tissus et des soieries est par excellence l'industrie lyonnaise. Les échantillons exposés sont merveilleux. Dans la première vitrine qu'on leur a réservée, nous remarquons sous le cartel de la maison Tassinari et Chatel, une chasuble moyen âge en satin blanc, dont la croix tissée au point des Gobelins, est admirable de dessin et de finesse d'exécution. La noblesse de cette pièce, au milieu du luxe exubérant d'ornementations qui l'entoure, est du meilleur effet. Une série complète d'étoffes d'ameublement de toutes les époques et de tous les styles, lampas, brocards, velours, forme une collection du plus haut intérêt pour l'amateur et l'artiste. Nous estimons qu'au point de vue des tissus d'art, la maison Tassinari et Chatel, tient le premier rang à Lyon, si l'on a le droit d'en juger par les produits qu'elle a exposés, qui sont d'ailleurs aussi les plus nombreux de l'Exposition.

Les ornements d'église que Lyon fabrique en quantité plus grande à lui seul que toutes les autres villes de France réunies, se classent en deux catégories bien différentes: les ornements courants (qu'on nous passe le mot) et les objets d'art.

Les premiers occupent une quarantaine de grands fabricants; les autres sont la spécialité de quelques rares maisons. Dans la première catégorie, non sans mérite certes, il y aurait beaucoup à louer, car la multiplicité des pièces produites n'exclut ni la richesse des tissus ni la finesse des broderies; mais presque tous ces ornements sont des imitations copiées sur des modèles de commerce, si je puis ainsi parler.

Les autres fabricants, les artistes ceux-là, s'appliquent à reproduire les meilleures œuvres du moyen âge, et se livrent à leurs propres inspirations pour créer d'harmonieux dessins et des emblèmes de style. C'est ainsi que la maison Henry J. A., de la rue Lafont, expose cette année un dais splendide, tissé au point des Gobelins et représentant un sujet symbolique traité de main de maître. Les deux chasubles, *Jésus eucharistique*, d'après Flandrin, et les *Sept sacrements* (xv^e siècle), vaudront sûrement aux exposants l'admiration de tous les connaisseurs.

M. Henry expose aussi des étoffes d'ameublement Louis XVI, Louis XV, Louis XIV, Henri II, et deux échantillons de satin crème et or, Louis XV, et vieux rouge or et argent, d'un goût exquis.

MM. Bérard et Ferrand, fabricants de soieries, quai de Retz, 2, ont une exposition de fleurs tissées dont le mélange est charmant. Les couleurs les plus tendres sont fondues avec un moelleux qui défierait presque le pinceau.

Pour la quantité des produits exposés et le mérite de ces articles, MM. Emery doivent avoir une place des plus honorables dans ce compte rendu. Leurs soieries: canetille, lampas, velours broché, damas, etc., soutiennent dignement notre réputation lyonnaise.

Dans un autre genre, la maison Million et Servier a une vitrine de dix-sept types de soierie pour robe. C'est la grande et vieille fabrication de Lyon, qui envoie ses produits aux quatre coins du monde.

Si vous voulez voir les foulards de la Perse, arrêtez-vous devant l'exposition de MM. Ogier, Noyer et C^{ie}. A Téhéran, on ne fait ni plus

riche ni plus gracieux. Les velours florentins de cette maison sont remarquables aussi.

M. Peyrard a des panneaux variés d'une grande richesse et d'un haut style. Les baguettes en tissus pour tentures de ce fabricant, sont une spécialité de sa maison.

MM. Chavent père et fils, ont exposé des tissus brochés de damas qui ne le cèdent en rien aux étoffes d'ameublement des autres maisons lyonnaises. Ce genre de tissus a pour destination la décoration des appartements de petite dimension, et des meubles mignons. M. Chavent a créé aussi trois grands dessins: un panneau et deux portières en velours grenat, tissés par M. Poncet, de Voiron.

M. Espiard travaille pour l'Orient et tisse des brillantines or et blanc, et des velours lamés d'or et de soie d'une richesse asiatique.

Lamaison Mathevon et Bouvard présente des gros de Tours brochés et nués, et des satins superbes.

MM. Lamy et Giraud ont des peluches et des reps brochés hors de pair.

Nous avons nommé les exposants les plus méritants de l'industrie lyonnaise des tissus.

Dans les genres moins importants, nous avons à mentionner les dentelles et tulies des maisons Roque et Dognin, les broderies de Mme Leroudier, de Mme Chatigny et de Mlle Coffy, ainsi que de Mme Favier. Mais la palme en ce genre de travail d'aiguille revient sans conteste à Mlle Marie Bardey, qui a reproduit plusieurs dessins de son frère, M. Louis Bardey, un peintre décorateur de talent, dont nous aurons à reparler bientôt dans cette rapide revue du salon.

La maison Ruffier, de Tarare, soutient la réputation de cette ville, renommée pour ses broderies et ses articles de blanc. Plusieurs rideaux et stores d'une rare élégance, en application de mousseline, forment un ensemble très gracieux.

Citons, en terminant, ce qui concerne la soierie et le tissage, les étoffes exposées par M. Ant. Carrier, tisseur à Montchat. M. Carrier est l'inventeur de six tissus différents qu'il a exposés.

Les pessimistes qui se lamentent sur la situation compromise de notre grande industrie, seront rassurés par une seule visite au Salon de 1884. Ils verront, comme nous, que l'art lyonnais n'a pas dégénéré, et que si d'autres villes françaises et étrangères nous ont emprunté, à diverses époques, nos procédés ou nos artistes, il en reste encore assez à Lyon pour conserver à notre grande et industrieuse cité le premier rang qu'elle a toujours occupé depuis le seizième siècle. F. de P.

Le Musée des Arts décoratifs est, comme on le sait, destiné à grouper toutes les œuvres d'art pouvant servir de modèles à nos industries artistiques, de manière à pouvoir lutter contre la concurrence étrangère.

C'est donc une œuvre éminemment nationale et démocratique, et, à ce titre seul, doit être encouragée par tous.

Ouvrages de M. l'abbé Freynet, recommandés pour la propagande. — La loi du 28 mars 1882 et son commentaire, brochure in-8°, 0,50 c.

L'Ecole laïque obligatoire, 2^e édition, 1 vol. in-12 — 3 fr.

Le Préfet de l'Isère et les frères de Bizonnes, 2^e édition, brochure 0,30 c.

Cinq méchantes sottises, brochure 0,30 c.

L'alphabet politique, brochure, 0,50 c.

ANCIENNE MAISON

MOUTH

GRANDS MAGASINS

DE

NOUVEAUTÉS

Place Saint-Nizier, Rue Mercière

TOUTE LA RUE DES BOUQUETIERS

Exposition permanente des Beaux-Arts, rue Bourbon, 38. — Visible de 11 h. à 7 h. — Entrée: 50 centimes.

Panorama de Lyon, 30, rue du Nord, aux Brotteaux. Le siège de Lyon en 1793, de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Les idées de Tante Vieillot

JOURNAL D'UNE VIEILLE FEMME

DIXIÈME FRAGMENT

Ce matin, Savine entre chez moi avec l'impétuosité de la bise, dans un corridor. Elle me saute au cou en s'écriant :

Ah ! tante Vieillot ! tante Vieillot ! que je suis contente !... je vais au bal mardi, dans un grand, très grand bal !... Mon amie Sarah est de retour, elle ouvre ses salons pour une fête splendide et ne m'a point oubliée ; hein ! c'est gentil à elle, qui est une si grande dame, à présent !

— Ma petite, je ne sais pas du tout de qui tu parles, explique-toi !

— Comment ! vous ne vous souvenez pas de cette charmante veuve madame Plantain, qui s'est remariée l'année dernière avec un grand seigneur espagnol : le marquis de los Planos y Montès...

— Di Pataquès ?...

— Tante Vieillot, vous vous moquez toujours !... le marquis descend d'une très grande maison...

— Par l'escalier de service ?...

— Vous êtes une méchante !... le marquis a plusieurs châteaux en Espagne...

— Bon ! qui n'en a pas ?...

— Pardon, ma tante, tout le monde en fait, lui en a : ce n'est pas la même chose !

— D'accord ! Mais je ne vois pas la supériorité des uns sur les autres, ceux que l'on fait sont toujours beaux, toujours nouveaux, tandis que ceux que l'on a... Tiens, Savine, la mémoire me revient sur ce singulier mariage ; je me suis laissé conter certaine aventure fort divertissante au sujet d'une mesure crénelée à laquelle attachait un pont levis dont les chaînes se sont trouvées tellement rouillées, tellement rouillées, qu'on n'a jamais pu l'abaisser devant les nouveaux époux, lesquels se sont vus obligés de passer leur nuit de noces dans une posada quelconque...

— Mais c'est une atroce calomnie !...

— Ma petite, tu n'y étais pas, ni moi non plus !... Prends donc l'habitude de n'affirmer ou de nier de façon absolue qu'à bon escient ; si je t'ai conté la légende du pont-levis — qui, après tout, peut être vraie, — ce n'est que pour refréner ton ardeur à prôner des gens qu'en définitive tu connais peu ! Et, tu diras ce que tu voudras, ce vieil hidalgo a eu une singulière idée d'épouser madame Plantain !

— Mais il n'est pas vieux du tout ! il a trente-quatre ans !

— Miséricorde ! elle est donc folle, d'avoir épousé un si jeune homme !

— Ils sont du même âge !

— Allons donc ! je te donnerai là-dessus tous les renseignements que tu voudras : ma vieille amie, madame Dury, était au baptême de madame Plantain qui a ses trente-neuf ans bien sonnés ! Du reste, ma petite, rappelle-toi d'une chose : lorsqu'on te dira de deux personnes qui se marient qu'elles sont du même âge, n'en crois rien : cela n'est pas vrai !

— Ah ! par exemple !... et pourquoi ?

— Parce que s'ils étaient réellement du même âge, la femme se rajeunirait de façon à avoir quelques années de moins que son époux comme cela doit être ; si donc elle avoue avoir le même âge c'est qu'elle est affublée d'un petit lustre supplémentaire ! Mais laissons cela, tu ne me parles pas de l'enfant ? Louis Plantain était déjà grand pour accepter de bonne grâce la tutelle d'un beau-père, comment a-t-il pris la chose, le pauvre petit ?

— Le pauvre petit !... je vous conseille de le plaindre ! Son beau-père le gâte tellement, le comble tellement de cadeaux de tous genres : fusil, cheval, etc., que le pauvre petit est aux anges ! Et à force de les entendre se traiter de père et de fils, on ne l'appelle plus que le comte de los Planos...

— Que me dis-tu là ?...

— La pure vérité, ma tante !

— Mon enfant, je ne mets pas ta véracité en doute ; ce qui m'abasourdit, c'est la désinvolture avec laquelle ce marmouset renie le nom de son père !

— Oh ! renie !... tante Vieillot, vous qui n'aimez pas que l'on emploie de grands mots pour de petites choses...

— Petite chose !... le nom d'un père !... comme tu y vas, ma fille ! Si c'est là votre morale, à vous autres, gens du monde, elle est joliment canaille !

— Enfin, ma tante, reprit Savine, que mes remarques commencent à agacer, on a bien vu des gens ajouter un titre à leur nom patronymique et le marquis pourrait bien obtenir de la chancellerie...

— Que son beau-fils devint le duc Nigaudinos de Courtalaruine ?... A cela je m'oppose point. Revenons à ton bal. Je croyais que ton mari avait exigé une réforme complète dans tes habitudes mondaines ?

— Oh ! mon mari gronde bien un peu quand arrivent les notes de mes fournisseurs, mais comme après tout ma réputation d'élégance et de bon goût le flatte infiniment, il n'est point fâché de me produire dans les plus grands salons.

— S'il tient tant que cela à t'exhiber, que ne

te mène-t-il à la foire : bien plus de gens te verraient !

— Ah ! l'abominable méchante tante Vieillot, s'écria Savine en se jetant à mon cou avec cette bonne humeur qui est le fond de son caractère. Puis, me menaçant du doigt, elle ajouta :

— Tante Vieillot, tante Vieillot, vous n'aurez jamais des idées comme tout le monde !

— Merci, mon Dieu !... murmurai-je.

Pour extrait conforme :

(A Suivre.)

E. MEUNIER.

BULLETIN FINANCIER

La reprise, dont nous avons parlé, est simplement factice, pour ne pas dire, de pure commande. Il est fort à craindre que une fois le coup de l'emprunt passé, la baisse reprenne le dessus. Les baissiers n'auront pas de peine en s'appuyant sur la situation économique qui n'est ni plus ni moins que déplorable, à faire prédominer de nouveau les idées de méfiance. Déjà nous avons conseillé aux porteurs de titres de rentes, à profiter des hauts cours pour réaliser ; nous le faisons encore, persuadés que si belle occasion ne leur sera pas offerte de sitôt.

Sur les valeurs de crédit, la hausse n'a pas fait de nouveaux progrès, mais elle se maintient avec fermeté. Cette fermeté trouve son explication naturelle dans le succès des dernières émissions. La souscription aux obligations des chemins Andalous et des Bône-Guelma, a été plus que couverte. On a été obligé d'opérer d'importantes réductions.

Même observation à faire sur les chemins de fer français. Mais avant de connaître le rapport des Assemblées sur l'exercice qui vient de finir, on fera peut-être bien de s'en tenir à ce prix.

Une importante modification vient de s'opérer dans la publication des recettes hebdomadaires de nos grandes lignes. Conformément aux conventions, l'ancien et le nouveau réseau ne constituent plus qu'un seul réseau. Dès lors, la publication des recettes par réseau séparé a été supprimée et le produit total de l'exploitation est maintenant représenté par un seul chiffre. Le public qui aimait à suivre le développement graduel du trafic, sur les anciennes lignes, regrettera certainement ce changement.

Le Sénat a limité à 3 milliards 500 millions, l'émission des billets de la Banque de France.

La librairie catholique Victor Palmé, dont le capital est de 12 millions, vient de publier le bilan de l'exercice 1882.

La balance s'établit ainsi entre l'actif et le passif :

Actif	14.899.061,65
Passif	14.329.331,97
Excédent de l'actif	569.629,68

Ce total est légèrement supérieur au capital social. Mais on peut se demander, sur quelles bases ces évaluations sont faites, et jusqu'à quel point, le stock en

magasin de livres invendus, ou de bois pour gravures déjà parues, peut représenter près de 8 millions.

En attendant le résultat de l'exercice 1883, il sera prudent, croyons-nous, de se tenir sur la réserve.

On se rappelle qu'un projet de loi a été présenté au gouvernement, dans le but d'obtenir la garantie de l'Etat, aux émissions passées et futures, la la Compagnie d'Alais au Rhône. Nous lisons dans un journal que les ministres qui nous gouvernent sont trop honnêtes pour aller jusqu'au bout et consommer cette iniquité. C'est tout bonnement adorable ! On sait, en effet, comment l'honnêteté les gêne !

Il est bon de se rappeler que cette ligne qui a 56 kilomètres, a coûté 40 millions, soit 700.000 fr. le kilomètre. On conçoit combien sont dignes de sympathie, les malheureux fondateurs de cette société ! Mais il ne faut jurer de rien, car l'illustre Cazot fait partie du Conseil d'administration.

Le procès intenté aux administrateurs de la Compagnie départementale des vidanges et engrais, vient d'avoir son dénouement devant le tribunal.

Lepelletier a été condamné à huit ans de prison et ses complices à des peines variant de deux mois à deux ans.

Le châtiment se fait quelquefois attendre, mais, enfin il arrive : *Pede pœna claudo.* L. R.

Jeux d'Esprit

MOTS EN LOSANGE

O cauchemar horrible !... au dessus de ma couche, que vois-je étinceler ?... suis-je donc en prison ? C'est l'arme du bourreau... ma langue dans ma bouche. Se glace... ah ! sauvons-nous !... La mauvaise saison. Pour retarder nos pas, juste, à présent s'avance ! Par ce petit cours d'eau descendons vers la mer, Et sans même toucher à la chaude Provence. Mais ce fleuve, où va-t-il ?... Tout au bout de l'Enfer !..

MÉTAGRAPHME

N° 9

Je passais au-dessus de la zone torride ;
Un chasseur m'atteignit. Mais après l'attentat,
Au lieu d'aller tomber dans le désert aride
Je m'étendis en Europe et suis un grand Etat.

E. MEUNIER.

LA SOLUTION DE LA CHARADE N° 60 EST :
DÉMISSION.

LA SOLUTION DU MÉTAGRAMME N° 8 EST :
BALLON, VALLON.

M. A. de Lyon ; M. R. D. de C. ; M. J. S. L. de Pri-
vas ; M. G. M. de Boulogne ont trouvé les solutions des
deux problèmes du n° 221.

Le Propriétaire-Gérant : B. DUVIVIER.

LYON — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT AÎNÉ, RUE GENTIL, 2.

CARROSSERIE

1^{re} MAISON DE CONFIANCE
A LYON

P. CHARREL

Ancienne maison ROBERTOT

Place St-Pothin, 10 et 12

Vastes et splendides magasins, où l'on trouve Breacks, Landaus, Spider anglais, Charettes anglaises, Mylords.

Récompenses obtenues à toutes les grandes Expositions.

LA

LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée : 10 Centimes

Paraissant tous les Dimanches

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre Journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

FUMEURS Ne sortez pas de là !!!

Si vous voulez fumer du papier parfumé bienfaisant, fumez le VRAI Goudron de Norvège de Joseph BARDOU & Fils. Exigez le cachet et la signature de Joseph BARDOU & Fils. Exigez le papier extra-blanc, fumez le Joseph BARDOU Extra (couverture en chromolithographie). — Exigez toujours la Signature. — QUALITÉ DE CES DEUX PAPIERS : 1° Ils n'adhèrent pas aux lèvres ; 2° Ils détruisent l'acreté du tabac ; 3° Ils ne fatiguent ni la gorge ni la poitrine, étant fabriqués avec des produits de 1^{er} choix, par des procédés spéciaux pour lesquels nous sommes seuls brevetés. — Ils ont fait naître 40 contrefaçons ou imitations dont il faut se méfier. — Vente dans tous les Bureaux de Tabac. USINE A VAPEUR A PERPIGNAN — Joseph BARDOU & Fils.

On trouve dans nos Bureaux :

Les Chants Royalistes

La III^e série du RECUEIL DE CHANTS ROYALISTES, paroles et musique, vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célèbres.

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs les II^e et III^e séries, édition de luxe, à 1 fr. 40 c. l'exemplaire ; les I^{re} II^e et III^e séries, édition populaire, à 90 c. l'exemplaire.

On peut se procurer aux Bureaux de L'Éclair, rue Mulet, 8

LES

CONFÉRENCES POPULAIRES

Données à Marseille, Directeur : M. l'abbé BOURGIER.

NOUS CITONS ENTRE AUTRES :

LE SOCIALISME ET LES CONFÉRENCES POPULAIRES

Par M. l'abbé MARBOT

Vicaire général de sa Grandeur Mgr l'archevêque d'Aix

LE SOCIALISME ET L'ÉCOLE CABET

Par M^{re} HORNOSTEL, avocat au barreau de Marseille.

LE SOCIALISME, SES FORMES DIVERSES, SES ILLUSIONS

Par M^{re} de SÉRANON, avocat.

LE SOCIALISME DANS L'ATELIER

Par le chanoine BOURGES, directeur du cercle de St-Genis, à Arles.

TRAVAIL CHRÉTIEN ET SOCIALISME

Par M. l'abbé CHERRIER, chanoine d'Aix.

LE PORTRAIT DU ROI

Magnifique reproduction sur glace de la dernière photographie de

MONSIEUR LE COMTE DE CHAMBORD

Riche cadre de Peluche bleue, fleurdelisé aux quatre coins

Prix : 25 Francs

Ce Portrait est exposé dans nos Bureaux

HISTOIRE D'HENRI V

Par ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN

4 vol. in-8, de VIII-516 pages, prix. 5 fr.

Avec cette épigraphe : « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. »

PIR IX.

Se trouve dans nos Bureaux

DU

SENTIMENT RELIGIEUX

DANS L'ÉDUCATION

Brochure in-12

Cet ouvrage qui se vend au profit des ÉCOLES CATHOLIQUES de notre ville, se trouve dans nos bureaux.

Prix : UN franc

Le Jeune Age Illustré

JOURNAL DES ENFANTS

PARAISANT

Tous les Samedis

SOUS LA DIRECTION DE

M^{lle} Lérída GEOFFROY

BUREAUX : 76, rue des Saints-Pères, PARIS.

ATELIER DE PEINTURE SUR VERRE

Vitraux d'art de tous styles

Augustin THIERRY

LYON, 27 et 29, quai Fulchiron.

LAINES

Mohair, Persan, Saxe, Mérinos

ANGLAISE IRRETRÉCISSABLE

ROBES ET MANTEAUX D'ENFANTS

PÉLERINES ET FICHUS

A. ROYANÉ

Rue de la Préfecture, 1

TIRAGE DÉFINITIF

DE LA

LOTÉRIE

Les Fonds sont déposés à la

Banque de France

TUNISIENNE

Le 17 JUILLET 1884

GROS LOTS :

500,000^{fr}En Cinq Gros Lots de 100,000^{fr}2 Lots de 50,000^{fr}4 Lots de 25,000^{fr}10 Lots de 10,000^{fr}100 Lots de 1,000^{fr}200 Lots de 500^{fr}

Au total 321 Lots formant

UN MILLION DE FRANCS

Le tirage aura lieu à Paris, les lots seront payés en espèces au Siège du Comité.

Prix du Billet : UN FRANC

Pour obtenir des billets, adresser en espèces, chèques ou mandats-poste la valeur des billets à

M. Ernest DE TILLY, Secrétaire-Général du Comité, 76, Rue de la Grande-Batelière, Paris.